



Orléans, le 24 août 2018

Éric MICHON
IA-IPR Education Musicale

À

**Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'Éducation Musicale et de Chant Choral**

Chers collègues,

J'espère en premier lieu que les vacances qui se terminent ont été pour vous tous l'occasion de vous ressourcer, de profiter d'une période de repos bien méritée et ainsi que cette nouvelle rentrée s'annonce sous les meilleurs auspices.

Je tiens à saluer l'arrivée des neuf nouveaux professeurs titulaires qui intègrent à cette rentrée l'académie d'Orléans-Tours ; quelques-uns d'entre eux ne seront pas dépaysés puisqu'ils en sont originaires et y ont effectué leur année de formation initiale, parfois même très récemment. Treize collègues stagiaires seront également parmi nous cette année pour poursuivre leur apprentissage du métier ; je ne doute pas qu'ils seront bien accueillis, au premier chef par leurs tuteurs, et les félicite par ailleurs pour leur brillante réussite au concours.

Rentrée en musique et enseignement facultatif de chant choral

La reconnaissance du travail que vous accomplissez, dont témoignent depuis sa prise de fonction les nombreuses initiatives du ministre pour la valorisation de notre discipline, se voit renforcée cette année par deux événements : la reconduction du dispositif « Rentrée en musique » et la mise en place d'un nouvel enseignement facultatif de chant choral.

Le lien entre ces deux dispositions nouvelles est établi par l'institution elle-même : *« Cet événement (la rentrée en musique, NDLR) participe de la volonté commune des ministères de l'Éducation nationale et de la culture de développer la pratique de la musique à l'École, en particulier le chant choral, dans le cadre du « Plan chorale ». Cette année, au collège, la Rentrée en musique sera d'autant plus importante qu'elle inaugure le nouvel enseignement facultatif de chant choral qui va donner les moyens à tous les collèges de se doter d'une chorale. »*¹ La mise en place de la rentrée en musique, à laquelle je vous

¹ Site national de l'éducation musicale sur Éduscol : « Un événement, la rentrée en musique 2018 »
<http://eduscol.education.fr/education-musicale/actualites/actualites/article/un-evenement-la-rentree-en-musique-2018.html>

engage vivement à prendre part, fait ainsi partie d'un ensemble de mesures de nature à donner à l'éducation musicale et au chant choral un relief particulier à travers ses apports incontestables dans la formation générale de l'élève et du futur citoyen. En découle par ailleurs la prise en compte de l'enseignement facultatif au Diplôme National du Brevet² :

Le nouvel enseignement facultatif de chant choral au collège est valorisé par le diplôme national du brevet

Deux possibilités sont offertes aux candidats pour valoriser le suivi d'un enseignement facultatif de chant choral pour l'obtention du diplôme :

- s'ils suivent **l'enseignement facultatif de chant choral**, ils peuvent **bénéficier de points supplémentaires** si les objectifs d'apprentissage précisés par le programme d'enseignement sont atteints (10 points) ou dépassés (20 points);
- au titre de **l'épreuve d'oral de soutenance** et du parcours d'éducation artistique et culturelle, ils peuvent présenter le ou les projets chorals auxquels ils ont participé durant l'une des trois années du cycle 4. Dans ce cas, la soutenance présente les œuvres travaillées, les difficultés rencontrées, les grandes étapes de la progression du travail, l'organisation et la gestion des différentes facettes du spectacle prévu ou réalisé.

La parution de deux textes (Vadémécum et Programme de l'enseignement de chant choral) vient compléter cet ensemble de mesures ; vous trouverez en annexe les liens pour les découvrir si nécessaire. Quoi qu'il en soit, les réunions de rentrée – dont le calendrier figure un peu plus loin dans cette lettre – seront pour moi l'occasion de les expliciter et de répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser quant à leur mise en œuvre.

Plus concrètement encore, vous aurez lors de ces réunions la possibilité de mettre la dernière main sur votre projet choral, seul ou en inter-établissement, avec ou sans l'aide de l'association académique. Les collègues qui intègrent l'académie feront à cette occasion connaissance avec les coordonnateurs qui mettent en place, département par département, les grandes manifestations du printemps organisées par *Schoralia* – cf. en annexe.

Je souhaite enfin, pour clore ce chapitre « chant choral », remercier l'ensemble des professeurs et tout particulièrement ceux du réseau des coordonnateurs pour la qualité du travail accompli en la matière au service des élèves. L'enquête renseignée en décembre 2017 témoigne de l'excellente santé de ces pratiques vocales collectives dans l'académie : je vous en présenterai les conclusions lors des réunions de rentrée de même que les actions envisagées dans le cadre du plan académique de formation.

La dimension « accompagnement des professeurs » du P.P.C.R.

Si, dans la première année de mise en place des nouvelles modalités d'évaluations des enseignants dans le cadre du P.P.C.R. (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), une focale a été placée sur le Rendez-Vous de Carrière et la manière de le réaliser pour qu'il prenne tout le sens qui lui était dévolu, l'accompagnement des enseignants dans l'exercice de leur métier est bien l'une des finalités les plus importantes du nouveau dispositif.

² Vadémécum « La chorale, à l'école, au collège et au lycée », lien vers le document en annexe.

Par accompagnement, il faut comprendre une prise en compte des besoins des professeurs de manière individualisée – le Rendez-Vous de Carrière y contribue puisqu'il a une visée essentiellement formative dans la mesure où le déroulement de la carrière n'en découle qu'à la marge – mais aussi collective, à travers la formation continue. Cette dernière dimension devrait prendre tout son sens à partir de cette année puisque des actions de formation doivent être mises en place par l'académie dans le cadre de cet accompagnement.

Je souhaite, lors des réunions de rentrée, faire avec vous un bilan de la première année de mise en place des Rendez-Vous de Carrière ; je détaillerai également la nature et les modalités des formations évoquées ci-dessus.

Réforme du lycée et Baccalauréat 2021

Les textes définissant la nouvelle organisation du lycée et l'économie du baccalauréat à partir de la session 2021 sont parus au Bulletin Officiel du 16 juillet dernier. Vous trouverez en annexe les liens pour y accéder.

L'architecture du nouveau lycée devrait s'en trouver modifiée en profondeur, en particulier du fait de l'abandon des traditionnelles filières économique et sociale, littéraire et scientifique. La présence des Arts – et donc a fortiori de la Musique – y est acquise, en tant qu'enseignement de spécialité mais aussi en matière d'option facultative, selon des volumes horaires peu ou prou identiques. De nouveaux programmes sont en cours d'écriture. Les plus importantes modifications devraient intervenir dans l'évaluation des enseignements au baccalauréat, notamment pour ce qui concerne les options facultatives. De la même manière que pour les sujets précédents je développerai ces évolutions majeures - dont vous pouvez d'ores et déjà prendre connaissance en parcourant les textes - lors des réunions de rentrée.

Les professeurs d'éducation musicale exerçant au lycée bénéficieront cette année encore d'une journée de travail que nous consacrerons à ces questions mais aussi à une analyse des nouvelles pièces du programme limitatif pour l'épreuve facultative – cf. ci-dessous.

La musique au lycée : programmes limitatifs pour la session 2019 du baccalauréat

Les nouvelles pièces sont indiquées en vert.

Enseignement de spécialité en série L

Johann Sebastian Bach : *Gottes Zeit ist die allerbeste Zeit*, BWV 106, (*Actus Tragicus*) :

1. *Sonatina*
2. Chœur : *Gottes Zeit ist die allerbeste Zeit*
3. Aria (tenor) : *Ach, Herr, lehre uns bedenken*
4. Aria (basse) : *Bestelle dein Haus*
5. Chœur : *Es ist der alte Bund*

Felix Mendelssohn : *Octuor à cordes en Mib majeur, op20 : Allegro moderato ma con fuoco (14'27)*

John Adams : *Short Ride In A Fast Machine*

Enseignement facultatif

Birdland

1. In album *Heavy weather* – Weather Report (1977) (<https://www.youtube.com/watch?v=Ae0nwSv6cTU>)
2. In album *Extensions* – The Manhattan Transfer (1977) (<https://www.youtube.com/watch?v=0jmUdpcq07k>)
3. In album *Back on the Block* – Quincy Jones (1989) (<https://www.youtube.com/watch?v=k-uQMASvl3A>)
4. In album *Minimal Movie* – Ensemble Hyperion (2000)
https://www.youtube.com/watch?v=Yi-Tb04V5e4&index=3&list=PLlfqes_PkTBxbDcBqtqW581xVih78WRJa

Max Richter : Album *Recomposed by Max Richter : Vivaldi, the Four Seasons* (extraits)

1. *Spring 1* (2'32)
2. *Summer 3* (5'01)
3. *Autumn 2* (3'08)
4. *Winter 1* (3'01)
5. *Shadow 3* (3'33)

Organisation des réunions de rentrée

Ces réunions font l'objet d'un ordre mission que vous devriez rapidement recevoir si ce n'est déjà fait.

Cher : Jeudi 20 septembre, 9h, Collège Littré Bourges

Eure et Loir : Lundi 24 septembre, 14h, Collège Les Petits Sentiers Lucé

Indre : Jeudi 20 septembre, 14h, Collège La Fayette Châteauroux

Indre et Loire : Vendredi 28 septembre, 09h, Lycée Grandmont Tours

Loir et Cher : Mardi 18 septembre, 9h, Collège Ronsard Mer

Loiret : Mardi 18 septembre, 14h, Collège de L'Orbellière Olivet

Enquêtes de rentrée 2018

Pour une très large majorité d'entre vous, l'enquête se déroulera cette année en deux temps :

- Transmission de l'emploi du temps sous format exclusivement numérique (PDF, Word, JPEG...), avant le 30 septembre.
- Enquête chant choral en ligne, en novembre. L'ouverture de cette enquête vous sera signalée via la liste académique.

Je souhaite cependant que certains d'entre vous me communiquent rapidement certaines informations chiffrées :

- Professeurs exerçant en classes à horaires aménagés Musique (C.H.A.M.) : effectifs niveau par niveau - par courriel, avant le 30 septembre.
- Professeurs de collège qui assurent un enseignement facultatif au lycée : effectifs niveau par niveau, - par courriel, avant le 30 septembre.

- Professeurs dont le poste est implanté en lycée : l'enquête est maintenue sous sa forme habituelle, elle est transmise directement aux professeurs concernés. Date limite : avant le 30 septembre également.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée. Cordialement,



E. MICHON
IA-IPR Education Musicale

Mes coordonnées :

Adresses électroniques : eric.michon@ac-orleans-tours.fr ; ermichon@wanadoo.fr (indifféremment)

Téléphone : 06 07 30 75 41 ou 06 79 97 59 05 (indifféremment)

ANNEXES

1. Les professeurs ressource de l'Académie (contacts : prenom.nom@ac-orleans-tours.fr)

Chargés de mission d'inspection et du suivi des stagiaires : Monsieur **Philippe HALLER**, Collège Le Réflissoir Bléré la Rivière (37) ; Monsieur **Alain BERTHET**, collège Geneviève Anthonioz De Gaulle, Les Bordes (45)

Formatrice Académique (formation disciplinaire des stagiaires à l'ESPé dans le cadre du Master MEEF) : Madame **Corinne NONNENMACHER**, Collège Condorcet Fleury-lès-Aubrais.

Interlocuteur académique TICE, gestion du Moodle : Monsieur **Alain BERTHET**, collège Geneviève Anthonioz De Gaulle, Les Bordes (45)

Webmaster, gestion du site académique : Monsieur **Maxime BARON**, collège Gaston Huet - Vouvray.

Coordonnatrice académique chant choral : Madame **Florence LE SIGNOR**, Lycée Descartes Tours - schoraliaregioncentre@gmail.com

Coordonnateurs départementaux :

- Cher : Madame Emmanuelle CLAUDE
- Eure et Loir : Monsieur Sébastien BOUVET
- Indre : Monsieur Sébastien GION et Madame Noëlle MARTIN
- Indre et Loire : Madame Florence LE SIGNOR
- Loir et Cher : Monsieur Frédéric DUDILET
- Loiret : Monsieur Eric DARDAINE

2. Ressources académiques

- **Site académique** : <https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/musique/>

- **Espace collaboratif des professeurs d'éducation musicale** (Moodle) : <http://musique.ac-orleans-tours.fr/moodle/>

NB : Pour les nouveaux arrivants : l'accès au Moodle s'effectue avec vos identifiants académiques (« IProf »).

3. Principaux textes de référence

(Faites CTRL-click pour accéder directement au texte)

Nouveaux textes évoqués dans la lettre de rentrée 2018

1. Chant choral :

Le programme de l'enseignement facultatif de chant choral : B.O. N° 30 du 26 juillet 2018

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132989

Le Vadémécum : « La chorale, à l'école, au collège et au lycée » : sur Eduscol,

<http://eduscol.education.fr/cid130767/la-chorale-a-l-ecole-au-college-et-au-lycee.html>

2. Réforme du lycée et du baccalauréat :

Un ensemble de textes : B.O. N° 29 du 19 juillet 2018, partie « Enseignement primaire et secondaire ».

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=37963

Textes récents :

Arrêté du 16 juin 2017 modifiant celui du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/6/16/MENE1717553A/jo/texte>

Nouvelle maquette des épreuves de l'agrégation interne de musique :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/3/30/MENH1707648A/jo/texte>

Circulaire « Chorales Scolaires » du 13 décembre 2016 :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110814

Textes concernant la réforme du Collège, le Socle commun et les programmes de 2015

Le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

[Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#) (JO du 2-4-2015 ; BOEN n°17 du 23-4-2015)

La réforme du collège : décret et arrêté publiés au JO du 20 mai 2015

[Décret n° 2015-544 du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements au collège](#)

[Arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège](#)

Les nouveaux programmes cycles 3 et 4 et les ressources d'accompagnement publiées à ce jour

Nouveaux programmes : BOEN spécial n° 11 du 26 novembre 2015

Cycle 3 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708

Cycle 4 : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

Ressources d'accompagnement au programme d'éducation musicale

<http://eduscol.education.fr/cid99277/ressources-accompagnement-education-musicale.html>

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)

Arrêté du 1er juillet 2015 relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle (JO du 07/07/2015)

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91164

Le guide pour la mise en œuvre :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Domaines_artistiques/49/9/2013_EAC_guide_bdef_287499.pdf

Textes plus anciens mais encore d'actualité :

Référentiel de compétences des enseignants :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Programmes d'enseignement 2008 :

- B.O. spécial No 6 du 28 août 2008
- Documents d'accompagnement du programme de 2008 d'éducation musicale : <http://www.educnet.education.fr/musique/index.htm>

Pratiques musicales collectives

- Circulaire n° 2011-155 du 21-9-2011 - B.O. n° 34 du 22 septembre 2011 (*Les pratiques musicales collectives, facteur de réussite scolaire*)
- Circulaire n° 2012-083 du 9-5-2012 - B.O. du 31 mai 2012 « *Poursuivre le développement des pratiques musicales collectives à l'école, au collège et au lycée* »
- Circulaire n° 2012-010 du 11-1-2012 - B.O. n° 3 du 19 janvier 2012 : « *Développement des pratiques orchestrales à l'école et au collège* ».